



**CONSEIL EXÉCUTIF 2016-2017 DE  
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
RÉUNION E16-05  
MERCREDI 13 JUILLET 2016  
LOCAL A9-146-2  
PROCÈS-VERBAL  
16H00**

**1. ~~OUVERTURE~~**

~~LA RÉUNION EST OUVERTE À 16H00.~~

**2. ~~DÉSIGNATION DU PRÉSIDIUM~~**

~~ALEXANDRA DIALLUTO-PEREZ PROPOSE OLIVIER SURPRENANT À LA PRÉSIDENTE ET SANDRINE BOURGEOIS AU  
SECRETARIAT. LA PROPOSITION EST APPUYÉE PAR PHILIPPE NORMANDEAU.~~

~~ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.~~

**3. ~~AFFAIRES COURANTES~~**

**3.1. ~~GRAPHISME (D)~~**

~~PHILIPPE NORMANDEAU PRÉSENTE LE POINT. IL A ENGAGÉ UN GRAPHISTE POUR METTRE À JOUR LE PLAN DE COMMANDITE  
ANNUEL, AINSI QUE POUR FAIRE QUELQUES MODIFICATIONS STYLISTIQUES. AU DÉPART, LE GRAPHISTE LUI AVAIT DIT QU'IL  
LUI CHARGERAIT 50\$ POUR LA MODIFICATION. SUITE AU REFUS DE L'AGED DE LUI DONNER DES CONSEILS JURIDIQUES  
SUR BASES DE PAIEMENT, LE GRAPHISTE A AUGMENTÉ SES PRIX, SANS QU'IL NE FASSE RÉFÉRENCE À NOTRE REFUS COMME  
CAUSALITÉ. LE PRIX ACTUEL SERAIT DE 215\$ POUR APPROXIMATIVEMENT 2 HEURES DE TRAVAIL. PHILIPPE NORMANDEAU  
DEMANDE À L'EXÉCUTIF CE QU'IL EN PENSE.~~

~~ÉMILE CÔTÉ-SOUCY TROUVE LE PRIX RIDICULE. IL DEMANDE D'ABORD À PHILIPPE DE NÉGOCIER POUR ESSAYER DE NE  
PAYER QUE 100\$.~~

~~ALEXANDRA DIALLUTO-PEREZ TROUVE LE PRIX DÉRAISONNABLE ET INJUSTIFIÉ. ELLE ENJOINT ÉGALEMENT PHILIPPE À  
EMPRUNTER LE CHEMIN DE LA NÉGOCIATION POUR RAMENER LE PRIX AU NIVEAU DE 100\$ AU TOTAL.~~

~~NICOLAS DÉSILETS-LAFORGE CROIT QU'IL FAUT PAYER LE PRIX TOTAL, TEL QUE DEMANDÉ. IL CROIT CEPENDANT QU'IL SERAIT JUDICIEUX D'EFFECTUER LE PAIEMENT SOUS PROTÈT.~~

~~ROSALIE GRENIER DIT PARTAGER L'OPINION D'ALEXANDRA ET ÉMILE.~~

~~OLIVIER SURPRENANT CROIT ÉGALEMENT QU'IL EST DÉRAISONNABLE DE PAYER UNE TELLE SOMME ET SOULIGNE LA POSSIBILITÉ D'UNE ATTITUDE REVANCHARDE DU GRAPHISTE, À L'ÉGARD DE NOTRE REFUS DE LE CONSEILLER JURIDIQUEMENT. IL CROIT QUE LA NÉGOCIATION EST LE CHEMIN À PRENDRE.~~

~~ÉMILE REVIENT SUR SON OPINION. IL ENJOINT PHILIPPE À PAYER LE GRAPHISTE AU TAUX HORAIRE QUI ÉTAIT PRÉVU, SOIT DE 50\$ L'HEURE, CE QUI TOTALISERAIT 100\$. IL CROIT QU'IL DEVRAIT TOUT DE MÊME NÉGOCIER MAIS QUE LA LIMITE DE NOS CONCESSIONS DEVRAIT DEMEURER À 100\$.~~

~~PHILIPPE ET OLIVIER APPUIENT SIMULTANÉMENT L'OPINION D'ÉMILE.~~

~~ÉMILE PROPOSE QUE L'ON PAIE LE GRAPHISTE À LA HAUTEUR DE 100\$. PHILIPPE APPUIE LA PROPOSITION.~~

~~ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ~~

### ~~3.2. CALENDRIER SCOLAIRE (D)~~

~~NICOLAS DÉSILETS-LAFORGE RAPPELLE À L'EXÉCUTIF QU'IL A COMME TÂCHE DE FAIRE LE CALENDRIER ANNUEL DES INSTANCES ET ÉVÉNEMENTS DE L'AGED. IL DIT QUE SA TÂCHE EST BIEN AVANCÉE, MAIS IL NOUS DEMANDE QUELQUES INDICATIONS SUR LA RENTRÉE. IL RAPPELLE LES ÉVÉNEMENTS ESSENTIELS : L'ACCUEIL, L'ÉLECTION DU RESPONSABLE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMITÉS, LE CONSEIL ADMINISTRATIF DE BUDGET, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BUDGET.~~

~~NICOLAS A DÉJÀ SONGÉ À QUELQUES DATES. IL PROPOSE LES SUIVANTES :~~

~~1<sup>ère</sup> SEMAINE : ACCUEIL ET INTÉGRATION~~

~~2<sup>e</sup> SEMAINE : ÉLECTION DU RESPONSABLE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES, CE SERAIT LE 8 SEPTEMBRE 2016, ET LA CAMPAGNE COMMENCERAIT LE VENDREDI PRÉCÉDENT.~~

~~3<sup>e</sup> SEMAINE : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BUDGET AURAIT LIEU LE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE COMITÉS ET BUDGET AURAIT LIEU LE 14 SEPTEMBRE 2016.~~

~~NICOLAS EN FAIT UNE PROPOSITION FORMELLE. PHILIPPE NORMANDEAU APPUIE.~~

~~ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.~~

### ~~3.3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ESTIVALE (D)~~

~~NICOLAS DÉSILETS-LAFORGE RAPPELLE QUE SELON L'ART 17 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'AGED, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DOIT ÊTRE TENUE, UNE FOIS PAR SESSION. DU FAIT QU'AU DÉBUT DE L'ÉTÉ, ON A DÉCIDÉ QU'ELLE AURAIT LIEU EN FIN DE LA PRÉSENTE SESSION, IL CROIT QU'IL FAUT QU'ON S'Y PRÉPARE DÈS MAINTENANT. IL SOUMET QUE SON RETOUR AU QUÉBEC EST PRÉVU POUR LE 5 AOÛT 2016 ET QU'IL AVAIT CONVENU, AVEC OLIVIER SURPRENANT, QUE LA MEILLEURE DATE SERAIT LE 8 AOÛT 2016.~~

~~OLIVIER SURPRENANT ÉNONCE LES POINTS IMPORTANTS SELON LES MANDATS DES EXÉCUTANT-E-S. PREMIÈREMENT, LE RAPPORT DU COMITÉ FÉMINISTE DEVRAIT, SOUS TOUTE VRAISEMBLANCE, ÊTRE PRÉSENTÉ À CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. DEUXIÈME, LE VICE-PRÉSIDENT EXTERNE SORTANT ET LE RESPONSABLE AUX AFFAIRES EXTERNES ENTRANT DOIVENT DÉPOSER LEURS RAPPORTS DES DERNIERS CONGRÈS DE LA FEUS. FINALEMENT, IL TROUVE OPPORTUN QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PUISSE SE PRONONCER SUR CERTAINS MANDATS À L'EXÉCUTIF ET OÙ À LA FEUS, CE POURQUOI IL SUGGÈRE LE POINT « CAHIER DE POSITION ».~~

~~NICOLAS DÉSILETS-LAFORGE ÉMET QUE LE POINT CODE DE VIE SERAIT PERTINENT, AFIN D'ASSURER UN SUIVI AUPRÈS DES MEMBRES. IL AJOUTE ÉGALEMENT QU'IL RELÈVE DU POUVOIR DE LA PRÉSIDENTE DE CONVOQUER, ET AINSI, INSCRIRE DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR S'IL Y TROUVE OPPORTUN. IL SOUMET QU'IL TRAVAILLERA DONC AVEC OLIVIER SURPRENANT À CETTE FIN.~~

~~NICOLAS DÉSILETS-LAFORGE PROPOSE QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SESSION D'ÉTÉ 2016 AIT LIEU LE 8 AOÛT 2016, À 16H.~~

~~LA PROPOSITION EST APPUYÉE PAR SANDRINE BOURGEOIS.~~

~~LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.~~

### ~~3.4.5@11 ET COMITÉ PROMO (t)~~

~~OLIVIER SURPRENANT PRÉSENTE LE POINT. IL ÉNONCE SON INQUIÉTUDE FACE À CERTAINS ÉVÉNEMENTS RÉCENTS AVEC LE COMITÉ PROMO. IL RACONTE COMMENT DES MEMBRES ONT PERDU LA COUVERTURE POUR UNE TENTE EMPRUNTÉE À DESJARDINS ET QU'IL A DÛ DONNER L'ÉTUI DE L'ANCIENNE TENTE DE L'AGED POUR POUVOIR ÉVITER UN DRAME AVEC DESJARDINS. IL SOUMET QUE L'ATTITUDE NÉGLIGENTE VOIRE INSOUCIANTE DE CERTAINS DES MEMBRES POURRAIT SE RÉVÉLER PROBLÉMATIQUE SI DES PERTES MATÉRIELLES DOIVENT CONTINUELLEMENT SE RÉPÉTER DANS L'ANNÉE.~~

~~ALEXANDRA DIALLUTO-PÉREZ RÉAGIT. ELLE COMPREND LES INQUIÉTUDES DE SON COLLÈGUE MAIS ÉMET QUE LE COMITÉ EST PRÉSENTEMENT DANS UN POINT TOURNANT, QUE MALGRÉ QUELQUES INCIDENTS ÇÀ ET LÀ, LE 5@11 A CONTRIBUÉ À L'UNITÉ DU COMITÉ MAIS SURTOUT À DÉMONTRER QU'ILS/ELLES ÉTAIENT CAPABLES D'AGIR SOUS PRESSION. AU PASSAGE À REMERCIER LES EXÉCUTANT-E-S QUI ONT ÉTÉ BÉNÉVOLES DURANT LA SOIRÉE. ELLE COMPREND ÉGALEMENT L'INQUIÉTUDE DE SON COLLÈGUE SUR LES BRIS MATÉRIELS MAIS ELLE SOUMET, SANS QUE CE SOIT NÉCESSAIREMENT SOUHAITABLE, QU'ANNÉE APRÈS ANNÉE IL EST PRÉVISIBLE QUE DES BRIS MATÉRIELS DE CE GENRE ARRIVENT ET QUE LES MEMBRES DU COMITÉ PROMO N'EN SONT PAS PLUS HEUREUX QUE LES EXÉCUTANT-E-S.~~

~~OLIVIER SURPRENANT REMERCIE ET FÉLICITE ALEXANDRA DIALLUTO-PÉREZ POUR SON INCROYABLE GESTION DES AFFAIRES SOCIALES, À TRAVERS SON AVALANCHE D'EMPLOIS EN PÉRIODE ESTIVALE. IL REÇOIT SA RÉACTION ET SE DIT RASSURÉ PAR SES COMMENTAIRES. IL DIT NE PAS AVOIR PERDU FOI AU COMITÉ PROMO, IL SOUMET SEULEMENT CERTAINES DE SES INQUIÉTUDES.~~

#### ~~4. FERMETURE À 18H16~~